



Reconnaissance de dette et personne insolvable aujourd'hui

Par **laurettedespa**, le **05/04/2008** à **18:49**

Bonjour, j'ai prêté la somme de 6000 euro à mon ami . Il m'a remis une reconnaissance de dette que j'ai fait vérifier par mon notaire (ami).
Aujourd'hui nous ne sommes plus ensemble et il vient de s'inscrire au RMI et pour longtemps.
Merci de me dire quels sont mes recours pour récupérer cette somme ?

Par **Jurigaby**, le **06/04/2008** à **17:41**

Bonjour.

Vous pouvez saisir le juge de proximité ou faire procéder à une injonction de payer..
Vous trouverez toutes les démarches à accomplir en utilisant la fonction recherche sur le forum.

Mais autant le dire de suite, on ne tond pas un oeuf.